COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mobili-T présente son guide de bonnes pratiques en mobilité durable en Chaudière-Appalaches

VALLÉE-JONCTION, le 15 octobre 2026 – Mobili-T était de passage à Vallée-Jonction le 14 octobre, au Lab Lieu de création, pour présenter son nouveau guide intitulé *Mobilité durable en région : des solutions concrètes pour faciliter la mobilité durable chez les employeurs*. L'événement a ainsi permis aux organisations participantes de découvrir le guide, d'échanger sur les réalités qui influencent les déplacements de leur personnel et de réfléchir aux mesures pouvant être mises en place dans leur propre contexte.

Une mobilité liée au recrutement et au logement

En Chaudière-Appalaches, les réalités de mobilité sont étroitement liées à celles du marché du travail et du logement. Pour plusieurs employeurs, recruter au-delà de leur milieu immédiat signifie aussi devoir composer avec les déplacements de personnes qui résident à l'extérieur de leur communauté. Dans ce contexte, la mobilité peut devenir un levier complémentaire aux efforts déployés pour attirer et retenir la main-d'œuvre.

Le nouveau guide de Mobili-T propose justement des pistes permettant aux employeurs de réfléchir à leur propre capacité d'action, en tenant compte des déplacements de leur personnel et des ressources disponibles dans leur milieu. L'objectif n'est pas de remplacer l'offre de transport, mais bien de voir comment les organisations peuvent contribuer à rendre certains déplacements plus faciles ou encore plus réalistes.

« Lorsqu'un employeur recrute plus largement, il ne cherche pas seulement des personnes disponibles sur le marché du travail : il cherche des personnes pour qui le poste peut aussi devenir une option qui est viable au quotidien. La mobilité fait partie de cette équation, même si elle ne constitue évidemment qu'un des facteurs qui influencent une décision d'emploi », souligne Alexandra Leblanc, coordonnatrice de projets en mobilité durable chez Mobili-T.

Pour Mobili-T, cette réflexion peut également amener les employeurs à regarder autrement certaines pratiques déjà en place.

« On n'a pas nécessairement besoin de créer une nouvelle offre de transport pour agir sur la mobilité. Il peut être beaucoup plus pertinent, selon le milieu, de regarder ce qui existe déjà et de se demander comment l'organisation peut faciliter l'utilisation ou comment plusieurs acteurs peuvent mettre leurs efforts en commun », explique Valérie Marcon, directrice générale de Mobili-T.

Une première étape pour la tournée régionale

L'activité de Vallée-Jonction a donné le coup d'envoi à la tournée de lancement du guide. Ainsi, Mobili-T poursuivra sa démarche dans les autres territoires visés au cours des prochaines semaines afin de faire connaître l'outil et d'échanger avec les organisations sur son application à leurs propres réalités.

La tournée se poursuit dès le 15 octobre dans la Capitale-Nationale, puis au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Le guide est disponible gratuitement en version numérique et en version imprimée.

Le projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du *Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable – MobilisActions*.

Avec la participation financière de :

Québec

À propos de Mobili-T

Mobili-T est un organisme à but non lucratif mandaté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dont la mission consiste à rendre les diverses alternatives à l'auto solo accessibles et attrayantes en assistant les employeurs, les municipalités, et le milieu touristique et événementiel dans la mise en place de solutions adaptées qui favoriseront et faciliteront une mobilité durable dans leur contexte. Actif depuis 2007, Mobili-T déploie ses activités dans l'Est du Québec. Son équipe est composée de personnes passionnées et expérimentées qui sont formées à l'élaboration de stratégies d'intervention sur mesure en fonction des besoins spécifiques et des problématiques de mobilité.

Pour consulter le guide de bonnes pratiques :
https://mobili-t.com/wp-content/uploads/2026/10/MOBIL_guide_bonnes_pratiques_complet_LR.pdf

SOURCE

Francesca Jacob-Thibault
Chargée de communication et de mobilisation
Mobili-T
418-569-8707
francesca.jacob-thibault@mobili-t.com